
Note aux médecins du cadre permanent des cliniques universitaires Saint-Luc et du CHU UCL Namur (Site – Godinne)

Yvoir, le 03 octobre 2025

Nous vous informons de la vacance du poste suivant au 01/10/2026 :

Chef de service de Neurologie au CHU UCL Namur (site Godinne)
--

Les candidatures à ce poste doivent être introduites au plus tard le **01/03/2026** auprès du Professeur F. SMETS, Rectrice, Présidente du Centre médical, 1 place de l'Université à 1348 Louvain-la-Neuve **avec copie** au Professeur T. GUSTIN, Directeur médical au CHU UCL Namur – site Godinne (c/o secrétariat de la direction médicale – Gwen PIGNEUR).

Professeur T. GUSTIN
Directeur médical
Site Godinne

Recommandations pour le dépôt de candidature à un poste de chef de service

Dans le cadre de cette candidature, un projet de service doit être adressé au Professeur F. SMETS, Rectrice, Présidente du Centre médical, **et** à la direction médicale du site de Godinne, (c/o secrétariat de la Direction médicale) **pour le 01/03/2026.**

Le projet de service doit décrire la stratégie du service en termes d'activités cliniques, de recherche, d'innovations et d'enseignement pour les 5 années à venir, en ce compris les moyens humains et logistiques nécessaires pour la déployer. Le projet doit intégrer la situation actuelle du service en termes de ressources humaines médicales, infirmières, paramédicales et administratives, et de moyens logistiques. Il doit en outre comprendre une analyse SWOT du service tel qu'il existe actuellement.

Votre projet devra inclure un descriptif des missions entrevues dans le futur pour chacun des médecins membres du cadre permanent ainsi que des projets envisagés pour les plus jeunes. Ces missions sont résumées dans le PACI de chaque médecin. Pour rappel, l'ensemble des PACI des membres du service doit être cohérent avec le projet de service.

Une analyse objective des performances académiques de votre service, en termes de recherche, d'innovation et d'enseignement sera également présentée. Cette analyse doit comprendre une mise en perspective du positionnement académique de votre service par rapport à celui des autres Institutions Universitaires belges. Votre projet de service comprendra un important volet concernant la stratégie que vous comptez adopter pour maintenir, et le cas échéant améliorer, le positionnement académique de votre service sur le plan régional, national et international.

Une estimation quantitative et financière de l'activité du service dans les 5 ans qui viennent, par rapport à la situation existante, doit en outre être présentée. La Direction financière pourra vous fournir les éléments nécessaires. Des indicateurs les plus précis possibles pour suivre vos objectifs devraient permettre une évaluation dans le futur de l'atteinte de ces objectifs.

Enfin, votre projet de service doit intégrer les missions institutionnelles et éléments du plan stratégique des cliniques qui concernent votre service et votre département. Ce point doit apparaître clairement dans votre document (par exemple, activités à développer, collaborations avec d'autres services de notre institution et/ou, éventuellement, d'autres institutions). Nous vous suggérons de prendre contact avec la Direction médicale qui vous indiquera les grandes lignes des missions institutionnelles que la Direction entrevoit pour le service.

Le projet de service que vous proposerez reprendra donc globalement les éléments suivants (analyse de la situation actuelle et stratégie pour l'avenir) :

- activités cliniques,
- bilan financier,
- recherche et innovation,
- enseignement,
- axes de développement futur
- missions institutionnelles.

Dans la mesure du possible, il est toujours préférable que le projet de service soit partagé avec les autres membres du service.

La Direction médicale se tient à votre disposition pour toute question que vous auriez concernant la procédure de candidature ou la préparation de ce projet.